Document à caractère promotionnel – Juin 2017

BNP PARIBAS CONVICTIONS

ACCÉDER AUX MARCHÉS AVEC DES INVESTISSEMENTS DIVERSIFIÉS

L'INFO PLUS !

BNP Paribas Convictions est un fonds qui investit essentiellement dans des fonds de différentes classes d'actifs (actions, obligations, etc.), gérés par les spécialistes des marchés de BNP Paribas. Ses investissements sont ajustés à la dynamique des marchés financiers grâce à une approche innovante.

Cette approche repose sur **le suivi de la volatilité de chaque classe d'actifs**, c'est-à-dire l'ampleur de la fluctuation de leur prix et donc leur risque. Quelles que soient les conditions de marché, l'objectif du gérant est de déterminer la composition du portefeuille pour **conserver une volatilité de 9 %**, ce qui correspond à une catégorie de risque de 4/7[1].

1. La catégorie de risque de 4/7 fait référence à l'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) du fonds (1 : risque le moins élevé ; 7 : risque le plus élevé).

ÉLIGIBLE ASSURANCE VIE ET COMPTES D'INSTRUMENTS FINANCIERS (CIF)

POURQUOI DIVERSIFIER SES INVESTISSEMENTS SUR LES MARCHÉS FINANCIERS ?

Investir dans différentes classes d'actifs (actions, obligations, etc.) peut être un moyen efficace de :

- faire face à la difficulté d'anticiper et de choisir la classe d'actifs ou la région qui aura la meilleure performance ;
- réduire les effets dus aux fluctuations des marchés tout en conservant un potentiel de performance attractif.

Investir dans une combinaison de fonds de différentes classes d'actifs permet de bénéficier de l'expertise de plusieurs équipes de gestion. Ces professionnels, spécialistes de leur marché, s'intéressent quotidiennement à l'actualité économique et des entreprises. Ils suivent l'évolution des titres pour acheter et vendre au moment qui leur semble opportun.

POURQUOI BNP PARIBAS CONVICTIONS ?

BNP Paribas Convictions est un fonds commun de placement (FCP) diversifié[1] qui investit essentiellement dans des fonds actions, obligations et d'autres fonds diversifiés gérés par nos spécialistes des marchés. La répartition entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations, etc.) est ajustée par le gérant (voir « L'Info Plus ! »).

Ce fonds flexible permet d'**accéder aux marchés financiers avec des investissements diversifiés**. Il offre un accès à nos thématiques phares d'investissement. À titre d'illustration, voici les thématiques et des exemples de fonds dans lesquels BNP Paribas Convictions investit à son lancement[2] :

- **Investir dans les grandes entreprises des économies mondiales** à l'échelle de la zone euro (BNP Paribas Actions Euroland) ou du monde (BNP Paribas Actions Monde)
- **Contribuer au développement des petites et moyennes entreprises** en zone euro (BNP Paribas Smallcap Euroland) ou en France (BNP Paribas Midcap France)
- **Épargner responsable** pour contribuer à répondre aux problématiques liées à l'eau (BNP Paribas Aqua) ou aux besoins fondamentaux de l'être humain (BNP Paribas Développement Humain).

1. Le fonds peut être investi sur une seule classe d'actifs si les conditions de marché le nécessitent.
2. Ces thématiques sont revues tous les semestres par nos spécialistes de la gestion. Par exemple, dans le futur, le fonds pourrait ne plus investir dans la thématique « Épargner responsable ».

Pour en savoir plus et retrouver les performances de BNP Paribas Convictions, rendez-vous sur www.mabanque.bnpparibas.

BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

QUELS SONT LES AVANTAGES DE CET INVESTISSEMENT ?

Investir dans **BNP Paribas Convictions** permet :

- **D'accéder** aux différents marchés financiers (actions, obligations, etc.) et ainsi de profiter de leurs opportunités.
- **De bénéficier des expertises des équipes de gestion de BNP Paribas** et d'investir dans nos thématiques de conviction.
- **De déléguer la gestion active de ses investissements** à des professionnels des marchés de BNP Paribas. Ces experts de la gestion flexible ont pour objectif de tirer parti des tendances de marché en adaptant le portefeuille à tout moment, et de maintenir un niveau de risque stable dans le temps.

QUELS SONT LES RISQUES ?

Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que la performance du fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription), comme il n'intègre aucune garantie, peut ne pas lui être totalement restitué.
Risque actions : les marchés actions peuvent présenter des variations significatives et brutales de cours qui ont une incidence directe sur l'évolution de la valeur liquidative. Ce risque « actions » est d'autant plus sensible qu'il est aussi lié au risque des sociétés de petites ou moyennes capitalisations et/ou au risque lié aux marchés émergents. En cas de problème de liquidités, ces marchés peuvent présenter des variations négatives davantage marquées à la baisse et plus rapides que sur les marchés de grandes capitalisations. Ainsi, en particulier en période de forte volatilité des marchés actions, la valeur liquidative du FCP pourra fluctuer de façon importante à la hausse comme à la baisse.
Risque de taux : il correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du FCP.
Risque de crédit : risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entrainer une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
Risque de liquidité : ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.
Risque de contrepartie : risque lié à la défaillance d'une contrepartie sur les marchés de gré à gré.
Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter aux prospectus et DICI du fonds disponibles sur www.mabanque.bnpparibas.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Rendement potentiellement plus faible
Risque plus élevé — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

L'investisseur est averti que son placement en OPC va supporter des frais qui seront fonction du cadre d'investissement choisi (Compte titres, PEA ou Assurance vie). Ces frais auront une incidence sur le montant du capital investi et sur le rendement du placement (compte tenu des commissions de souscription de l'OPC dans un Compte titres ou PEA, et des frais d'entrée ou d'arbitrage du contrat d'assurance vie/contrat de capitalisation et des frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie/du contrat de capitalisation ou du PEA). Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter à la documentation réglementaire de chaque OPC (document d'informations clés pour l'investisseur, prospectus, rapport annuel). **Avant de souscrire, vous devez lire attentivement la documentation réglementaire disponible en agence** et sur les sites Internet www.mabanque.bnpparibas et www.bnpparibas-am.com. Ce document ne doit pas être considéré comme une sollicitation, une recommandation ou une offre de souscrire ou de conclure une quelconque opération sur ces OPC et n'emporte aucun engagement contractuel de la part de BNP Paribas. Le droit de rétractation prévu par l'article L341-16 du Code monétaire et financier, relatif au démarchage, et par l'article L 222-7 du code de la consommation relatif aux ventes de biens et à la fourniture de prestation de services à distance ne s'applique pas aux OPC. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le prospectus du produit financier décrit dans ce document. Cet OPC est géré par BNPP AM France, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en France (numéro d'enregistrement 96002), constituée sous forme de société par actions simplifiées, au capital de 70 300 752 euros, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832 www.bnpparibas-am.com. BNP Paribas, SA au capital de 2 494 005 306 € - Siège social : 16 bd des Italiens 75009 Paris, immatriculée sous le n° 662042449 RCS Paris– ORIAS n° 07 022 735.

Société de gestion	BNP Paribas Asset Management France
Gérant délégué	THEAM
Classe d'actifs	Diversifié
Indice de référence	Néant
Devise de référence	EUR
Forme juridique	FIA (Fonds d'investissement alternatif)
Date de lancement	15/12/2014
Affectation des résultats	Capitalisation
Souscription / Rachat	J avant 13h (heure de Paris)
VL utilisée / publiée	Quotidienne
Règlement	J + 5
Montant minimum de souscription	Néant
Assurance vie	4,75 % maximum
Frais d'arbitrage du contrat	1 % maximum
Frais de gestion du contrat	0,96 %
CIF	
Frais d'entrée	2 % maximum
Frais courant du FCP *(au 10/02/2017)*	1,89 % (1)
Dont :	
Frais de gestion	1,20 % max.
Frais indirects	
Souscriptions et rachats	4 % max.
Frais de gestion indirects	0,80 %
Commissions de mouvement	
Sur les futurs	12€
Sur les primes des options	0,72 % max.
Lors des montages en Swap	360€
Taux de rétrocession des frais de gestion au distributeur	62 %
Code ISIN	FR0012088870 A-Capitalisation
Horizon minimum d'investissement recommandé	4 ans

1. Le pourcentage de frais courants se fonde sur les frais annualisés précédemment facturés au FCP.
Source : BNPP AM, au 01/06/2017.